

N° 151- mai 2015

3900 ex.

AVIVO

INFORMATION

ÉTÉ 2015

Périodique trimestriel de l'Association suisse de défense des rentiers et préretraités

Édité par les sections du canton de Neuchâtel et Interjurassienne

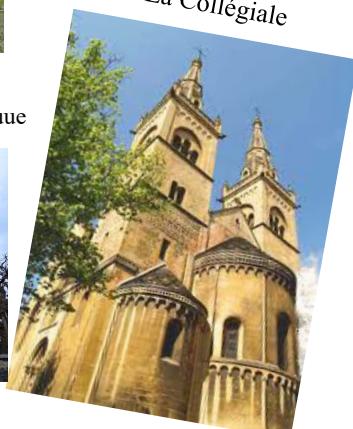
Case postale 1749 - 2001 Neuchâtel



La Chauds-de-Fonds - la Villa Turqueue



Neuchâtel
La Collégiale



Billet du président

Il faut oser réclamer son dû

Selon l'ASLOCA (Association suisse des locataires), l'indice de référence du taux hypothécaire va encore baisser. Il est actuellement de 2%; il est probable qu'il atteigne 1,75% en juin prochain. Il faut rappeler que la baisse d'un quart pour cent justifie une baisse de loyer d'environ 3%. Beaucoup de locataires paient aujourd'hui un loyer basé sur un indice nettement plus haut (jusqu'à 3,5%). C'est dire qu'ils peuvent prétendre à une forte baisse de leur location. Malheureusement, moins de 20% des locataires profitent de l'occasion, par ignorance ou par peur des représailles (rupture du bail en cas de revendications). Il faut leur rappeler que la loi protège le demandeur durant les trois années qui suivent la fin d'une procédure.

Pour connaître la baisse à laquelle vous avez droit, vous pouvez consulter le site du journal Bon à Savoir (www.bonasavoir.ch/loyer.php). Vous pouvez également demander au soussigné la lettre-type qu'il a rédigée. Ne vous gênez pas: la baisse de votre loyer est un droit reconnu. Les propriétaires et les gérances ne se sont pas gênés pour augmenter les loyers lorsque l'indice de référence du taux hypothécaire était à la hausse. Ils ont fait un bénéfice de 12 milliards de francs (oui, vous avez bien lu: 12.000 fois un million) en 5 ans.

Un sujet d'inquiétude: sur la pression du Conseil d'Etat qui a réduit ses subventions, NOMAD a sensiblement augmenté ses tarifs pour l'aide à domicile. Dorénavant, la situation financière des clients ne sera plus prise en compte: chacun paiera 35 francs de l'heure. L'AVIVO dénonce cette hausse et ne comprend pas l'attitude de l'Etat qui fait des cadeaux fiscaux aux riches et pénalise les plus démunis. Dans le cas particulier, on peut parler d'autogoal car les personnes touchées par la mesure ne manqueront pas de recourir à l'aide sociale ou aux prestations complémentaires.

Enfin, le canton de Neuchâtel octroie des subsides pour l'assurance maladie à 41.500 assurés (24% de la population), pour un montant de 116,2 millions de francs. Ces chiffres prouvent bien que les primes de l'assurance maladie sont antisociales et que les aînés sont particulièrement préférentiels.

Dernier point: beaucoup de parlementaires voudraient affaiblir l'AVS (qui est une assurance sociale) et renforcer le deuxième pilier (qui permet aux assurances et aux banques de faire des milliards de bénéfice sur le dos des assurés) en abaissant le taux de conversion, donc le montant des rentes. L'AVIVO se battra contre ce projet qui profitera une fois de plus aux riches.

Rémy Cosandey

Initiative pour une assurance des soins dentaires

Le comité cantonal de l'AVIVO a décidé de soutenir l'initiative populaire pour une assurance des soins dentaires. Nous recommandons à tous les retraités de la signer et de la faire signer. Vous pouvez la télécharger sur le site Internet de l'AVIVO (www.avivo-neje.ch) ou demander des exemplaires de la feuille de signatures auprès de Rémy Cosandey, Léopold-Robert 53, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 913 38 08 ou 079 273 45 14. Attention: une feuille ne doit contenir la signature que des personnes domiciliées dans la même commune. Toutes les feuilles, pleines ou non, doivent être retournées à Rémy Cosandey d'ici la fin du mois de juin 2015.

Pourquoi cette initiative? Tout d'abord pour faire face à une situation de santé publique préoccupante: après des décennies d'amélioration constante, que l'on doit notamment aux efforts déployés dans les écoles, on observe depuis quelques années une stagnation, voire une détérioration de la santé bucco-dentaire d'une partie de la population.

Ensuite, pour assurer un accès équitable à la santé: tout le monde n'est pas égal vis-à-vis de la santé et cela vaut tout particulièrement pour la santé dentaire; plus le statut socio-économique d'une personne est modeste, plus le risque de développer une carie et, surtout, de renoncer à se faire soigner est élevé.

Enfin, parce que prévenir vaut mieux que guérir: s'il est un domaine où cet adage est vrai, c'est bien celui de la santé dentaire. Une bonne hygiène alimentaire et dentaire ainsi que des contrôles réguliers chez le dentiste et l'hygiéniste dentaire permettent, dans la plupart des cas, de se prémunir efficacement et à moindre frais contre la carie.

Comment sortir de l'impasse actuelle? En renforçant la prophylaxie, en mettant l'accent sur la prévention et en misant sur la solidarité et la justice sociale. La création d'une assurance cantonale publique et obligatoire, sur le modèle de l'AVS, doit permettre de soulager les personnes de conditions modestes et garantir à chacun l'accès à des soins dentaires de qualité.

Combien ça coûte? Actuellement, les soins dentaires sont supportés pour l'essentiel par les ménages. Pas étonnant, dans ces conditions, si la facture du dentiste fait presque aussi mal que la fraise! On estime à 450 francs en moyenne par année et par personne les coûts de la santé bucco-dentaire. Un prélèvement paritaire maximum de 1% sur les salaires devrait permettre de couvrir l'ensemble des soins dentaires de base ainsi que les coûts des contrôles annuels. Les retraités ont tout à y gagner.

Rémy Cosandey



AVIVO DU VAL-DE-TRAVERS

Mercredi 3 juin 2015

Course en car d'une journée en
Gruyère et Pays d'En Haut



Heures et lieux de départ :

La Côte-aux-Fées	La Poste	6h30
Les Verrières	Place de la Gare	6h45
Travers	Place de l'Hôtel de l'Ours	6h30
Couvet	Place des Halles et Foyer du Parc	6h35
Môtiers	Place des Six Communes	6h45
Fleurier	Place de la Gare	7h00
Buttes	Place du 12 septembre	7h05

Parcours :

Aller: Yverdon - Payerne - Bulle - Jaun (Arrêt Café Croissant) - Col du Jaun - Zweisimmen – Château d'Oex (Temps libre) - Les Mosses.
Retour Rossinière - Broc - La Roche (Arrêt pipi) - Fribourg - Neuchâtel - Le Vallon.

Repas de midi au Restaurant : Le Relais Alpin, Les Mosses

Menu: Oeuf Mimosa

Jambon à l'os, Gratin dauphinois, Haricots verts à l'échalote
Coupe Jacques

Le vin et l'eau pendant le repas - A la fin du repas Café ou thé

Prix : **CHF 75.00** (encaissement dans le car, monnaie s.v.pl.)

Arrivée: au Val-de-Travers vers 19 h 00

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner **jusqu'au mardi 5 mai 2015**
à Samuel Vuilleumier, La Forêt 4, 2117 La Côte-aux-Fées.



Nom: Prénom:

Adresse: NP, Localité:

: Nbre de personnes:

Départ de: Signature:

Pour **Couvet**, Marquer le lieu de départ : **Place de Halles**

Foyer du Parc



Section du Locle

La section du Locle organise
une excursion d'une journée en car
le mercredi 3 juin 2015.



Départ: Place du Marché à 08h00

Parcours: Morteau, Maîche, St-Hippolyte (éventuellement arrêt café),
à Sochaux visite guidée du Musée de l'aventure Peugeot à
10h30 (durée env. 1h30), repas de midi sur le site du musée.

Retour: Audincourt, Porrentruy, Les Franches-Montagnes et arrivée
au Locle aux environs de 18h30.

Prix: Fr. 80.- (grâce à la participation de l'AVIVO - préparer la monnaie
s.v.p.), les non membres sont acceptés. Se munir **d'Euros**

Menu: Croûte forestière, jambon braisé du Haut-Doubs sauce
cancoillotte, röstis, salade verte, panacotta aux griottes de
Fougerolles.



On commence par fabriquer des limes, puis des cycles, des machines à coudre et on fini par des autos



Délai

d'inscription: mercredi 20 mai 2015.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux lors de cette excursion, nous
vous adressons, chers Membres, nos cordiales salutations.

A bientôt.

Le bulletin de participation est à envoyer à :

Mme Josiane Montandon, Primevères 6, 2400 Le Locle, (032 931 40
12, e-mail : jojo.montandon@hispeed.ch.



Nom: Prénom:

Adresse: Localité:

Nbr. Pers. Signature:

Section interjurassienne

Delémont, Moutier, Ajoie, Franches-Montagnes

Course annuelle le jeudi 25 juin 2015

MUSEE DU CHEMIN DE FER DU KAESERBERG



Programme:

- 07h45 Départ de Delémont (autres chargements selon inscriptions)
09h45 Arrivée à Berne, fosse aux ours, arrêt café-croissant
10h45 Départ.
12h00 St-Antoni, repas de midi au restaurant Senslerhof
Pâté maison garni, suprême de poulet, sauce aux champignons des bois, légumes, gratin dauphinois ou pommes-frites, coupe Senslerhof
14h00 Départ pour Granges-Paccot - visite du musée du chemin de fer du Kaeserberg
16h30 Environ, départ de Granges-Paccot avec arrêt en cours de route
19h30 Environ, arrivée à Delémont et voisinage

Prix par personne:Fr 80.- (Total Fr 86.-/ Fr 6.- par l'association)

► **INSCRIPTIONS jusqu'au mercredi 20 mai 2015** ◀

Au moyen du coupon ci-dessous, à adresser directement chez Autocars Hertzeisen, route de la Raisse 2, 2855 Glovelier, tél. 032 426 72 68.
La facture, le programme définitif et l'horaire des cars seront envoyés aux participant(e)s 10 jours avant le voyage.

_____ Bulletin d'inscription à découper _____

Je m'inscris / nous nous inscrivons à la course AVIVO du 25.06.2015

Nom et prénom

Rue tél

CP / localité Date

Nombre de personnes Signature:

Section interjurassienne



Ajoie



Delémont



Moutier

Le cirque Knie à prix réduit (Fr 17.-)
Pour les membres AVIVO à la représentation
du vendredi 26 juin (en soirée)

Place du Comptoir à Delémont
(places limitées)

Les personnes intéressées sont priées de
s'adresser à M. Frédy Hanser, président
Chemin des Sorbiers 39 G - 2805 Soyhières
tél. 032 422 01 43

N.B: les billets réservés non retirés seront facturés

Pour toutes **informations complémentaires**
sur les activités de l'AVIVO, Section interjurassienne, voir :

Le Quotidien jurassien à la page
CARNET info service : Point de rencontre
ou le **site internet** : www.seniorsjura.ch
Actualité, Programme, Conseils, Dossiers, etc.

Espace membres: Accès par mot de passe
« je suis membre »



Section de Neuchâtel et environs
COURSE A BEAUNE (France)
Jeudi 18 juin 2015



Départ: 06 h 30 Rochefort devant le Collège
07 h 00 Neuchâtel Sud du Collège de la Promenade

Itinéraire: Val - de - Travers - Pontarlier - Besançon – arrêt café au relais routier « La cocotte » - Dole - Beaune. Visite guidée des Hospices. Repas de midi à l'Auberge du Cheval Noir.

Après-midi: Visite du domaine viticole « Debray » à Beaune avec dégustation. Retour par le même itinéraire

Prix: Membre Frs 90.-- Non-membres Frs 95.--

Menu: Jambon persillé, compotée d'échalotes au cassis - Estouffade de bœuf Bourguignon - bavarois au cassis - pain d'épices et coulis de fruits

Compris dans le prix :

déplacement, café du matin, visites des Hospices et du domaine viticole, repas de midi.

Les boissons sont à votre charge !

ATTENTION, 40 personnes au maximum ! Ne pas oublier une pièce d'identité (passeport ou carte) et surtout se munir d'Euros !

Dès votre inscription au plus tard le 11 juin 2015, vous recevrez par courrier un bulletin de versement pour le paiement de la course.
Envoyer votre inscription à Mme Henriette Quellet, rue de la Flamme 61, 2108 Couvet ou par tél. 032 863 31 54 ou 079 508 90 31 ou Email :henriette.quellet@bluewin.ch



Nom: Prénom:

Adresse: Localité:

Nbr. Pers: Signature: ☎:

Départs : 06 h 30 Rochefort 07 h 00 Neuchâtel



Section de Neuchâtel et environs

Repas de midi sur le bateau le jeudi 30 juillet 2015.



Rendez-vous 11 h 45 au port.

Prière de vous inscrire jusqu'au 23 juillet 2015.

Le prix de la course est à payer sur place, veuillez prévoir la monnaie. Merci.

Le menu choisi est : salade mêlée sauce française - rôti neuchâtelois - nouilles au beurre - Tomate provençale - dessert glacé au prix de Fr. 29.- . Les boissons ne sont pas comprises !

Envoyer votre inscription à Mme Henriette Quellet, rue de la Flamme 61, 2108 Couvet ou par tél. 032 863 31 54 ou 079 508 90 31 ou Email :henriette.quellet@bluewin.ch



Nom: Prénom:

Adresse: Localité:

Nbr. Pers: Signature: ☎:

Avec abonnement général: oui non

Viteos

Banque Raiffeisen

Section la Chaux-de-Fonds



**Course du mercredi 10 juin 2015
Le Bürgenstock**

!!! Attention Nouveau lieu de rendez-vous pour le départ :

Devant le bâtiment de l'ancienne Chambre suisse de l'horlogerie, avenue Léopold-Robert 65-67, donc sur le Pod.

Depuis la nouvelle gare des bus, il suffit de passer sur l'avenue Léopold-Robert

08 h 00 Départ via St-Imier – Biel – Soleure – SURSEE, arrêt café croissant à l'hôtel Bellevue – Lucerne – HERGISWIL, repas de midi au Seehotel Pilatus

14 h 30 Après le repas, départ pour le BÜRGENSTOCK

15 h 15 Env. arrivée au sommet, temps libre pour visiter et apprécier le panorama sur le lac des Quatre-Cantons

16 h 45 Env. départ du Bürgenstock pour le retour

19 h 30 Env. arrivée à La Chaux-de-Fonds – Gare

Menu:
Bouillon de bœuf aux petits légumes
Poitrine de poulet grillée, sauce à l'orange
Nouilles et légumes
Crème de cidre doux avec sorbet de pommes

Forfait boissons:

7 dl d'eau minérale pour 2 personnes

2 dl de vin blanc ou rouge par personne

Un café ou un thé

Prix: Fr. 85.- pour les membres / Fr. 95.- pour les non-membres
Le prix comprend donc l'arrêt café croissant (une boisson chaude) et le repas de midi avec le forfait boissons détaillé ci-dessus

Inscription: Par bulletin de versement joint au présent Avivo Information

Renseignements: :Christiane Jeanneret, caissière, tél. 032 968 31 54
Email = chjeanneret@hispeed.ch



Section La Chaux-de-Fonds

Prochaines excursions de l'année 2015



!!! Attention Nouveau lieu de rendez-vous Remarque ci-dessous

- 08 mai Vieille ville piétonne d'Yverdon
- 22 mai Etait initialement prévu: Musée d'Antan à Montlebon (France). Malheureusement, ce musée vient d'être détruit par un incendie. Eventuelle course de remplacement à l'étude; cas échéant, se référer à l'avis dans L'Impartial.
- 26 juin Visite du musée « Le paysan horloger » au Boéchet
- 07 août Les automates de Ste-Croix
- 21 août Les bisons à Orvin
- 04 septembre Theusseret : promenade le long du Doubs
- 18 septembre Visite de la fromagerie « Tête de moine »
à Saignelégier Dégustation Fr. 8.- ! Départ à 13 h 30
- 09 octobre Zoothérapie : soins à l'aide d'animaux
- 30 octobre Visite de la fonderie de cloches à La Chaux-de-Fonds

Remarque : Les départs se font en voiture depuis le **magasin Migros Métropole Centre; rendez-vous au rez-de-chaussée, près du stand des fleurs**, à 13 h 45, sauf avis contraire. Consultez les avis paraissant le jeudi qui précède l'excursion dans L'Impartial, rubrique des sociétés locales..

Réservations-Inscriptions

Chez Vérène Correa, tél. 032 968 54 73 (répondeur)

ou Chez Michèle Balon, tél. 032 968 22 75 (répondeur)

Trop compliqué

Depuis que l'Union Européenne a uniformisé pour ses membres l'immatriculation des pays sur les plaques des véhicules routiers, il n'est pas toujours facile de savoir de quelle nation vient la voiture ou le camion qui passe devant vous si vous êtes un piéton ou qui vous précède si vous roulez sur la route.

Il faut avoir de bons yeux et beaucoup de réflexes à défaut de coller son nez au cul des véhicules étrangers pour connaître leur provenance. Avant il y avait les autocollants ; c'était visible, même de loin. Le progrès n'est pas toujours signe d'amélioration.

La Suisse pour sa part doit continuer à afficher son « CH » à l'arrière de ses véhicules. C'est sans doute trop compliqué pour les Européens de deviner l'origine du pays représenté par une croix blanche sur fond rouge bien visible sur les plaques d'immatriculation. Alors certains états comme l'Italie font du zèle et collent les automobilistes qui n'ont pas pris la précaution d'apposer leur « CH ».

Un conseiller national tessinois a donc légitimement déposé une motion pour demander de pallier à ce contentieux.

Jugeant de même le problème trop compliqué pour eux et sans doute trop peu porteur médiatiquement, les conseillers nationaux ont hélas refusé cette motion par 97 voix contre 85. Les Suisses continueront donc d'apposer l'autocollant litigieux à côté de leurs plaques... ou paieront une amende à l'étranger. Quand on ne veut pas on ne veut pas !

« Quand le ressort secret des volontés s'est détendu, il ne sert à rien de remonter les mécanismes » (Patrick Segal).

Le grincheux : C.L.

A34

L'ETAT TIQUE... SANS TACTIQUE

Or donc, en ce beau canton de Neuchâtel que nous aimons fort, nous vivons et des hauts et des bas à une altitude qui conviendrait aux amateurs de spéléologie. Non pas que nous manquions de profondeurs, il s'en faut de beaucoup.

En matière de trous et de gouffres, nous pourrions attirer les touristes avides de sensations fortes.

Nos pauvres fonctionnaires, braves serviteurs, le bon peuple qui paie sans coup férir, sont inquiets quelque peu de ne prendre connaissance que de mauvaises nouvelles.

L'hôpital neuchâtelois cherche une tête au sujet alors que les sujets risquent de perdre la leur dans les couloirs d'un labyrinthe où plane l'esprit du Minotaure.

Quelques élus notoires en leurs déboires et prévisions hardies ruminent en leur maison quand la maison de l'Etat se vide. L'hôpital est ici loin de la charité.

Chers concitoyens, chères concitoyennes, buvons un verre de non filtré en pensant à ceux qui nous troublent. Le bonjour chez vous.

Serge Mamie



SOINS ENERGETIQUES POUR TOUS

Sur rendez-vous / Dons bienvenus

Toucher thérapeutique et reiki sont proposés par une équipe de bénévoles, sans affiliation politique ni religieuse, qui sur demande se déplacent aussi (EMS, hôpitaux, domicile, foyer de convalescence, etc.).

Ces méthodes apportent une profonde détente, un soutien physique, émotionnel, mental et spirituel, ce qui permet de mobiliser ses forces et ainsi de garder ou retrouver santé, équilibre et confiance en soi et en la vie.

En cas d'anxiété, de stress, d'hyperactivité, de douleurs, de chimiothérapie, de maladie chronique, de démence de type maladie d'Alzheimer, de fibromyalgie, etc.

La Chaux-de-Fonds :
Centre Nymphéa/ Crétels 20
Françoise Bérenguer 078 734 74 51 65
Josiane Beuret 077 443 54 81
Violaine Sandoz 079 814 14 65

Neuchâtel :
Av. de la Gare 27
Sara Aligizakis 079 712 53 36
Josiane Beuret 032 853 45 64
A-Marie Magistretti 024 434 16 37

Horizontalement: 1.- Surhumain. 2.- Prions. Voie mélangée. 3.- Tirée. Pour refaire surface. 4.- Repaire. Sudiste. 5.- Prénom. Ivre. 6.- Négation. Faisaient fureur. 7.- A un air de Suède. Exclamation. 8.- Penses donc. Conjonction. Emprunte! 9.- Prénom. Liquide du Cambodge. 10.- Ferments. Balancée!

Verticalement: 1.- S'investira en somme. 2.- Odeur d'iris. Fatigues. 3.- Vieille germaine. N'est plus attendu. 4.- Goût de petit noir. Pensées. 5.- Infinités. Au revoir. 6.-D'un auxiliaire.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	I	T	A	N	E	S	Q	U	E
2	O	R	E	M	U	S		U	E	R
3	T	O	U	E	E		S	E	L	S
4	A	N	T	R	E	S		L	E	E
5	L	E	O		S	O	U	L		S
6	I		N	I		I	R	E	S	
7	S	U	E	D	I	N	E		A	H
8	E	S		E	T		T	A	P	E
9	R	E	N	E	E		R	I	E	L
10	A	S	E	S		J	E	T	E	E

Attention. 7.- Canal intérieur. 8.- Interrogatif. Possède. 10.-Anneaux de cordages. Attre l'attention.

Voici la grille et les gagnants du mot croisé N°150

1^{er} prix à Mme Josette Muller - Le Cerneux-Godat 1 - 2336 Les Bois

2^{ème} prix à Mme Monique Frey - Merisiers 12 - 2800 Delémont

Hertziesen

Horizontalement: 1.- Rendra apte. 2.- Identique. 11.- Prénom. Ville de fouilles. Démonstratif. 4.- Arreuse Périgueux. Amoureux. 5.- Favorise le lancement. Mille-pattes. 6.- C'est elle que l'on recherche. 7.- Ouvrage de préposé. Rendit propre. 8.- Ions. Parfum. 9.- Osées. En Sicile. 10.- Tour de Paris. Step.

Verticalement: 1.- Demeure. 2.-Parfume. Lieu de naissance 3.- Aux extrémités des rats . 4.- Voisine de Vilaine. Produit de la mer. 5.- Saint. Surface de réparation. Avant nous. 6.- Crirrique

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

tique italien. 7.- Quelle honte ! 8.- En fin de journée. Montrèrent les sabots. 9.- Poil. Valait 1,20m. 10.- Fruits. Genre musical.

Envoyez vos réponses à Avivo - Case Postale 1749 - 2001 Neuchâtel au plus tard le 25 mai 2015 . Et bonne chance à toutes et à tous.

Petit ami des animaux

Favre voyages

Numéros de téléphone des comités

AVIVO CANTONALE NEUCHÂTEL	Rémy Cosandey Tél. 032 913 38 08	Léopold-Robert 53-2300 Chx-de-Fds e-mail: remy.cosandey@gmail.com
AVIVO LA CHAUX-DE-FONDS	Anne-Marie Genin Tél. 032 913 09 86	Léopold-Robert 76-2300 Chx-de-Fds e-mail gamgenin@gmail.com
AVIVO LE LOCLE	Denis de la Reussille Tél. 032 931 76 27	Rue du Foyer 39 - 2400 Le Locle e-mail denis.delareussille@ne.ch
AVIVO JURA	Alfred Hanser Tél. 032 422 01 43	Ch. des Sorbiers 2805 Soyhières e-mail hanserfreddy@bluewin.ch
AVIVO VAL-DE-TRAVERS	Margrit Stähli Tél. 032 863 16 18	Rue de la Gare 14 - 2105 Travers e-mail staehli-mentha@net2000.ch
AVIVO NEUCHATEL	Rose-Marie Jacot Tél. 032 724 14 25	Case postale 1749 2001 Neuchâtel e-mail romy45@windowslive.com
Neuchâtel & Interjurassienne site: avivo-neju.ch - e-mail: avivo-neju@net2000.ch		
PERMANENCE de Neuchâtel tous les mardis matins de 9 h à 11 h sur rendez-vous Rue Louis Favre 1 - 2 ^{ème} étage - Téléphone/fax/répondeur 032 725 78 60		
Ou par e-mail à: perm@net2000.ch		

Où est l'égalité pour les femmes ?

Le système de l'AVS, que malmène le projet Berset, est pourtant le plus favorable aux femmes, y compris son volet « rentes de survivants pour les veuves et les orphelins ». En valeur médiane, les rentes AVS des hommes et des femmes sont proches (20'400.- par an pour les hommes, 19'800.- pour les femmes). En revanche, pour le 2^{ème} pilier, les rentes annuelles sont fortement inégalitaires : 32'400 francs et 18'000 francs ! En terme de capital aussi, 150'00 francs et 43'772 francs .

On voit aussi que le système helvétique des retraites et surtout de la LPP constraint au maintien au travail certaines catégories au moins jusqu'à l'âge légal de la retraite, voire plus : celles et ceux qui ont des trajectoires professionnelles discontinues, celles et ceux qui ont des postes peu qualifiés, celles et ceux qui ont connu des ruptures familiales, celles et ceux qui constituent les familles monoparentales. Les femmes sont les plus nombreuses dans ces quatre catégories !

En conclusion, le paquet Berset ne fait qu'aggraver les inégalités, entre jeunes et vieux, entre hommes et femmes, entre riches et pauvres.

Christiane Jaquet Berger